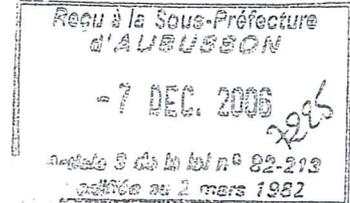


Département de la Creuse
Arrondissement d'Aubusson



COMMUNE DE SAINT AVIT LE PAUVRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 29 Novembre 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation en date du 22 Novembre 2006 et sous la présidence de M. DEPATUREAUX Gilles, Maire.

Etaients présents : Mme TERRAS - MM. DEPATUREAUX - TEILLARD - BAYRAND - JUILLE - PIOLET Denis

Etait excusée : Mme SIMONET

M. TEILLARD a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Desserte ferroviaire

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement à savoir :

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les Elus demandent :

La modernisation de la ligne historique La Souterraine-Châteauroux-Vierzon-Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 H de Paris

L'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification

Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances, Evaux, Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour copie conforme

ST AVIT LE PAUVRE, le 06 Décembre 2006



Le Maire,

[Signature]

3e ann
le 8/12/06